



# Pomme de terre

**N°12**  
**19/06/2019**



### Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :  
Jean-Michel LHOTE  
**ACPEL**  
[acpel@orange.fr](mailto:acpel@orange.fr)

Pdt primeur île de Ré :  
Thierry MASSIAS  
**CDA 17**  
[thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr](mailto:thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr)

Zone Limousin :  
Noëlie LEBEAU  
**CDA 23**  
[noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr](mailto:noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr)

Zone Aquitaine :  
Olivier BRAY  
**FREDON AQUITAINE**  
[o.brav@fredon-aquitaine.org](mailto:o.brav@fredon-aquitaine.org)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs

*Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre N°X du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Pomme de terre

#### • Situation générale :

Ile de Ré : le cycle des cultures primeurs est désormais achevé (toutes les parcelles sont broyées). Les pommes de terre destinées au marché estival sont par contre en pleine végétation.

Aquitaine : les défanages et arrachages se poursuivent.

Limousin : dans les champs les situations sont vraiment variées. La plupart des cultures sont malgré tout en phase de recouvrement-tubérisation.

- **Mildiou** : le risque est absent pour les primeurs de l'Ile de Ré du fait de la quasi-absence de feuillage. Il est modéré pour les cultures actuellement en végétation.
- **Alternariose** : les conditions météo actuelles sont globalement favorables. Le risque est présent pour les pommes de terre en fin de cycle de végétation.
- **Rhizoctone** : sur Ré, le tri occasionné par les altérations des tubercules est significatif. La situation est très variable d'une parcelle à l'autre.
- **Taupins** : sur Ré, certains lots présentent des perforations. Là encore la situation est très variable d'une parcelle à l'autre (quelques cas sévères).
- **Doryphores** : le risque est absent pour les primeurs de l'Ile de Ré. Par contre, sur ce secteur, les insectes sont très présents dans les parcelles en production estivale et ils occasionnent des pertes de feuillage parfois importantes. En Limousin et sud Aquitaine, les insectes sont souvent observés dans les parcelles mais les dégâts signalés sont à ce jour quasi-nuls ou modérés.

# Pomme de terre

---

## • Situation générale

**Ile de Ré :** en primeur, la production se termine ; actuellement toutes les parcelles sont broyées. Les pommes de terre destinées au marché estival sont par contre en pleine végétation.

**Aquitaine (Marmandais, Landes) :** les défanages se poursuivent. Les premiers arrachages de cultures non bâchées ont eu lieu.

**Limousin :** les situations sont diverses, du fait de dates de plantations très échelonnées. Sur les parcelles de référence, les cultures évoluent entre les stades « 1<sup>ère</sup> feuille » (BBCH 10) à « pleine floraison » (BBCH 68). Beaucoup sont en phase de recouvrement-tubérisation.

***Les abeilles butinent, protégeons les Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale sur les abeilles***

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

**Pour en savoir plus :** téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le **site Ecophytopic ICI**.

## • Mildiou (*Phytophthora infestans*)

### Éléments de biologie

Les contaminations et l'évolution du mildiou dépendent des températures et de l'humidité. Les conditions climatiques favorables à la formation des spores sont une succession de périodes humides et douces (températures idéalement comprises entre 18 et 22°C). La germination des spores est ensuite possible dès que la durée d'humectation du feuillage est supérieure ou égale à 4 heures, assortie de températures idéalement comprises entre 8 et 14°C. Par la suite les pluies, les hygrométries supérieures à 90 %, associées à des températures comprises entre 10 et 25°C, favorisent l'évolution de la maladie. En revanche le retour à des températures négatives ou bien, à l'inverse, supérieures à 30°C, bloquent le développement du champignon.

## Seuil indicatif de risque

Les périodes à risque vis-à-vis du mildiou sont définies grâce au modèle épidémiologique MILEOS® qui stimule le développement du champignon en s'appuyant sur les données de stations météo (températures et hygrométrie). Le modèle fait la distinction entre variétés sensibles, intermédiaires et résistantes.

**Ile de Ré :** pour les parcelles en végétation, pas de symptôme récent observé.

Evaluation du risque sur la zone Ile de Ré au 18/06/2019 d'après MILEOS®

Stations	Conditions météorologiques	Seuil de risque	Pluviométrie sur la période précédente	Jours où le seuil a été atteint sur la période précédente (variétés sensibles)					
				17/06	16/06	15/06	14/06	13/06	12/06
Ars-en-Ré	Assez favorables		0.2 mm						
Bois-Plage-en-Ré	Assez favorables		4.2 mm						
Sainte-Marie-de-Ré	Assez favorables		0.0 mm						

**Aquitaine (Marmandais, Landes) :** aucun foyer n'est signalé cette semaine mais le modèle appelle à la vigilance sur deux secteurs.

Evaluation du risque sur la zone Aquitaine au 18/06/2019 d'après MILEOS®

Stations	Conditions météorologiques	Seuil de risque	Pluviométrie sur la période précédente	Jours où le seuil a été atteint sur la période précédente (variétés sensibles)					
				17/06	16/06	15/06	14/06	13/06	12/06
Beaupuy	Peu favorables		4.2 mm			X	X	X	X
Duras	Pas favorables		16.6 mm			X	X		X
Estibeaux	Assez favorables		10.0 mm			X	X		X
Hourtin	Assez favorables		30.8 mm				X		X
Labouheyre	Peu favorables		17.6 mm			X	X		X
Parentis-en-Born	Assez favorables		6.4 mm		X		X		

**Limousin :** aucun foyer n'est signalé cette semaine. A noter cependant que les conditions demeurent assez favorables et qu'au vu des risques antérieurs, plusieurs producteurs ont pris des mesures contre le mildiou.

Evaluation du risque sur la zone Limousin au 17/06/2019 d'après MILEOS®

Stations	Conditions météorologiques	Seuil de risque	Pluviométrie sur la période précédente	Jours où le seuil a été atteint sur la période précédente (variétés sensibles)					
				16/06	15/06	14/06	13/06	12/06	11/06
Coussac-Bonneval	Pas favorables		24.5 mm		X				
Dun-le-Palestel	Assez favorables		16.0 mm		X				
Lubersac	Assez favorables		29.0 mm		X		X	X	X
Objat-Voutezac	Favorables		17.8 mm		X				X
Verneuil-sur-Vienne	Pas favorables		30.0 mm		X			X	X

### Evaluation du risque :

Le modèle n'indique pas de risque actuellement (seuils non atteints) mais des contaminations sont en cours, notamment dans le secteur nord aquitain où deux stations sont en vigilance mildiou. Seules les cultures estivales en pleine végétation sont concernées.

- **Alternariose (*Alternaria solani* et *Alternaria alternata*)**

### Éléments de biologie

L'alternariose est une maladie favorisée par les situations de stress (sécheresse, sénescence, problèmes de nutrition...). Elle se développe généralement après la floraison, à des températures comprises entre 20 et 30°C avec des alternances de périodes sèches et humides car la dispersion des spores est assurée par le vent et les éclaboussures de pluie.

**Ile de Ré :** en primeur, avec les stress subis par les cultures sur la campagne, on a fréquemment observé des symptômes d'alternaria sur feuillage, notamment sur les variétés les plus sensibles. Des symptômes viennent d'être observés sur tubercules à la station de conditionnement. Par ailleurs, quelques taches sont maintenant visibles sur feuillage dans les parcelles destinées au marché estival.

**Aquitaine (Marmandais, Landes), Limousin :** aucun symptôme n'est signalé cette semaine.

#### Evaluation du risque :

Les conditions sont assez favorables. En production de primeurs sur l'Ile de Ré, pour les parcelles les plus fortement touchées, il est possible d'observer quelques cas de migration sur tubercules. Sur feuillage, le risque se présentera maintenant pour les parcelles de production de saison.

- **Rhizoctone brun**

### Éléments de biologie

Le rhizoctone brun est un champignon très polyphage qui se développe sur de nombreuses cultures et même sur certains adventices comme les chénopodes ou les amarantes. Le champignon se conserve dans le sol jusqu'à 30-40 cm de profondeur sous forme de sclérotés ou en saprophyte sur les débris végétaux. Son développement optimum se situe entre 18 et 25°C mais s'active dès 4 à 5°C. Sur pomme de terre, en début de végétation, l'attaque de *R. solani* se traduit par des levées irrégulières ou tardives des plantes. En cas d'attaque sévère, les plants ne lèvent pas. Si l'attaque est plus tardive, la base des tiges est touchée, entraînant un port caractéristique de la plante : enroulement, bord violacé des feuilles et jaunissement (voire dessèchement) du feuillage suite à une mauvaise circulation de la sève. Le défaut d'alimentation peut se traduire aussi par la présence de petits tubercules regroupés à la base de la tige ou bien de tubercules aériens.

**Ile de Ré :** en primeur, même s'ils sont moindres que d'autres années, les écarts liés aux altérations des tubercules par le rhizoctone brun sont notables. Ils peuvent être importants pour quelques parcelles. Les situations sont très variables : de quasi-absence à près de 30 % de tubercules écartés.

**Aquitaine (Marmandais, Landes), Limousin :** aucun symptôme n'est signalé.

#### Evaluation du risque :

Sur l'Ile de Ré, pour les parcelles broyées, le risque est en progression en raison du maintien des tubercules dans le sol. Nous rappelons que l'historique de la parcelle est important dans l'appréciation du risque (pression d'inoculum).

- **Taupins**

### Éléments de biologie

Les taupins sont des coléoptères dont l'adulte n'est pas nuisible. Les femelles pondent au printemps dans des parcelles présentant un couvert végétal (prairie, jachère, culture...). On distingue les espèces à cycle long (4 années de vie larvaire) et les espèces à cycle court. Les larves sont nuisibles dans la mesure où elles se nourrissent de la chair des tubercules en y creusant des galeries, rendant ceux-ci impropres à la commercialisation.

**Ile de Ré :** pendant toute la campagne primeur, des piqûres de taupins sur tubercules ont été observées sur la chaîne de conditionnement. Les situations sont variables : de quasi-absence à 10 % de tubercules. Quelques parcelles sont plus sévèrement touchées.

#### Evaluation du risque :

Sur le secteur de Ré, pour les parcelles broyées, le risque est en progression en raison du maintien des tubercules dans le sol.

## • Doryphores (*Leptinotarsa decemlineata*)

### Eléments de biologie

Le doryphore est un petit coléoptère phytophage. Les adultes hivernent dans le sol à 30-50 cm de profondeur et émergent au printemps. Les femelles pondent des œufs qui éclosent une dizaine de jours plus tard sous l'influence de la température. Les larves muent trois fois en l'espace de 15 jours environ. Elles sont très nuisibles en raison de leur voracité. Elles commencent par dévorer les feuilles qui les portent puis celles voisines. Leur consommation est rapide et importante.



**Ile de Ré :** sur les parcelles en végétation destinées au marché de saison, les larves sont très présentes. L'observation de dégâts significatifs est fréquente.

**Aquitaine (Marmandais, Landes) :** on signale toujours la présence de quelques larves et défoliations.

**Limousin :** on signale toujours la présence de doryphores adultes. Les attaques de feuillage par les larves restent très modérées à ce jour.

Dans les cas extrêmes, la défoliation peut être totale (crédit photo : ACEPEL)

#### Evaluation du risque :

Le risque se concentre sur les cultures actuellement en pleine végétation. Une surveillance accrue des nouvelles éclosions sur les parcelles n'ayant pas atteint le calibre recherché est recommandée.

## • Pucerons

### Eléments de biologie

Les pucerons comprennent de nombreuses espèces. Certaines sont itinérantes et se limitent à de brefs passages sur la culture. D'autres se multiplient sur pomme de terre et peuvent constituer des colonies importantes. Les pucerons causent des dégâts directs en prélevant la sève mais les pertes occasionnées ne sont importantes qu'en cas de fortes pullulations (assez rares en culture de plein champ). Ils causent aussi et surtout des dégâts indirects du fait de leur rôle majeur dans la dissémination de nombreux virus. Le puceron vert du pêcher et de la pomme de terre est le plus fréquent et le plus nuisible.

**Limousin :** quelques pucerons sont observés dans les parcelles.

#### Evaluation du risque :

Le risque est surtout présent pour les parcelles en production de plants (problématique virus).

#### Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, UNIRé

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*